

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

COMMUNE D'ELANCOURT

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 novembre 2013

L'AN DEUX MILLE TREIZE, LE 22 novembre, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN MAIRIE SUR CONVOCATION EFFECTUÉE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2121-10 et L 2121-12 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR JEAN-MICHEL FOURGOUS, MAIRE.

Président : M. Jean-Michel FOURGOUS

Présents :

Adjoints M. Gérard FAVIER ; Mme Anne CAPIAUX ; M. Bernard DESBANS ; M. Thierry MICHEL ; Mme Ghislaine MACE-BAUDOUI ; Mme Martine LETOUBLON ; M. Henri WEISDORF ; M. Alain LAPORTE ; M. Laurent MAZAURY

Conseillers Mme Martine BLANCHOUT ; M. Gérard BARD ; Mme Colette PIGEAT ; M. Jacques RAVION ; M. André BAUDOUI ; Mme Dominga DOURCHE jusqu'au vote de la délibération 20130100 ; Mme Chantal CARDELEC ; M. Jean-Pierre LEFEVRE ; Mme Boramy SAN ; Mme Christine DANG ; Mme Valérie DAYSSIOLS-CARBONELL ; M. David BERREBY ; M. Brahim BEN AZZA ; M. Jacques MICHELET ; M. Jacques STEVENS ; Mme Chantal FEUGERE ; M. Michel BESSEAU à partir de la motion 20130001 ; M. Laurent VERAT jusqu'au vote de la délibération 20130120 ; M. Serge BETMONT ; M. Philippe DEVARIEUX ; M. Gilbert REYNAUD

Représentés :

Mme Catherine DAVID donne pouvoir à Mme Anne CAPIAUX.
Mme Dominique LOCHON donne pouvoir à M. Laurent VERAT.
Mme Monique SAUL donne pouvoir à M. Michel BESSEAU.

Absents excusés :

Mme Virginie BIARNES.
M. Michel BESSEAU à la délibération 20130100.
Mme Dominga DOURCHE à compter de la motion 20130001.
M. Laurent VERAT à compter de la délibération 20130121.

L'assemblée élit pour secrétaire de séance Monsieur Gérard FAVIER

A 19h35, le quorum étant atteint, Jean-Michel FOURGOUS ouvre la séance.

Nouvelles Technologies

1 - 20130100 Résultats de l'analyse des usages numériques au sein des écoles élancourtoises

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Article Unique : **PREND ACTE** de la présentation qui lui est exposée des conclusions de l'étude portant sur l'analyse des usages numériques au sein des écoles élancourtoises dans la perspective du plan d'équipement en tablettes numériques

Enfance/Education

2 - Motion-20130001 Motion sur la réforme des rythmes scolaires : demande d'abrogation du 'décret Peillon' et réouverture de la concertation

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité** par 25 votants, M.Besseau, Ph.Devarieux, J.Stevens, M.Saul, Ch.Feugère, J.Michelet, L.Vérat, D.Lochon ne prenant pas part au vote,

Article Unique : **SOLLICITE** auprès de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale :

- Un moratoire d'application de cette réforme pour la rentrée 2014/2015.
- La réalisation d'une étude d'impact financier de la réforme et d'une étude sur l'efficacité de cette réforme sur la réussite scolaire des enfants.
- L'ouverture d'une vraie concertation sur la réforme des rythmes scolaires avec les associations de Maires, de parents d'élèves et les syndicats d'enseignants et d'animateurs territoriaux.
- La rédaction d'un nouveau décret prévoyant le principe de la liberté pour les Maires de passer ou non aux nouveaux rythmes scolaires et, s'ils le décident, la compensation financière par l'Etat du coût de cette application sur des bases financières réalistes.

Administration Générale**3 - Rec-20130007 Liste des décisions du Maire**

DM-20130087	Convention d'ouverture de crédits auprès de la BANQUE POSTALE pour un montant de 2 000 000 euros	Le taux d'intérêt est l'index Eonia majoré de 1,62 %- les intérêts sont calculés sur une base de jours exacts d'utilisation divisé par 360
DM-20130096	Mission de maîtrise d'oeuvre pour la démolition reconstruction du gymnase Lionel Terray	Forfait provisoire de 525 000 € HT avec un taux de rémunération à 10.5 %
DM-20130101	Désignation d'un avocat dans le cadre d'une requête en référé concernant le marché de prestation de maîtrise d'oeuvre en vue de la reconstruction et la démolition du gymnase Lionnel Terray	6 724,81 € TTC
DM-20130102	Dispositif prévisionnel de secours à l'occasion de la Fête d'Automne du dimanche 29 septembre 2013	575 €
DM-20130103	Création graphique dans le cadre de l'exposition 'Les chaussures dans la Mer' avec l'artiste Ellen ROUPPE - A la Galerie de la Ferme du Mousseau	300 €
DM-20130104	Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle 'la nature et l'homme: une révélation' produit par Franck BERNACHOT	432,90 €
DM-20130106	Contrat de prestation avec la Société LE REVE dans le cadre de la Fête d'automne 2013	502,32 € TTC
DM-20130107	Fourniture, mise en oeuvre et maintenance de bornes wifi	107 460 € TTC pour fourniture et mise en œuvre 6 759 € TTC /an pour maintenance- durée 3 ans
DM-20130108	Gestion d'ateliers de théâtre au centre culturel municipal	Sans incidence financière
DM-20130109	Nomination d'agents horaires pour le Forum des Associations 2013	262,32 €

DM-20130110	Convention de location d'un logement situé au Groupe Scolaire de la Commanderie	En recettes -Loyer mensuel : 367,35 €
DM-20130112	Achat d'outil d'apprentissage robotique	25 116 € TTC
DM-20130113	Convention de location d'un appartement, de type F1, situé Place Mendès France à Elancourt	En recettes – Loyer mensuel : 133 €
DM-20130115	Nomination 2 Garde-Barrières horaires pour la 'Fête d'Automne'	Montant brut forfaitaire 217,80 €
DM-20130120	Avenant au marché pour la vérification annuelle des installations électriques des bâtiments communaux	1 514,14 € TTC
DM-20130122	Achat de tablettes numériques et solution de gestion de flotte pour les écoles élémentaires de la ville	Prix unitaire 283,90 € HT
DM-20130124	Acquisition et maintenance d'un logiciel de gestion de parc informatique	16 946,12 € TTC
DM-20130125	Avenant au marché de travaux d'électricité pour l'aménagement des locaux à la crèche Ile aux Calins	605,65 € TTC
DM-20130126	Avenant au marché de fourniture, mise en oeuvre et maintenance de bornes wifi dans les écoles	1 951,39 € TTC
DM-20130127	Missions de prestations intellectuelles pour la démolition et reconstruction du gymnase Lionel Terray	Socotec : 19 745,96 € TTC Qualiconsult : 10 716,16 € TTC
DM-20130128	Remplacement des portes extérieures au complexe sportif Europe	22 628,32 € TTC
DM-20130129	Achat d'un véhicule Peugeot Partner	12 967 € TTC
DM-20130130	Entretien et maintenance des installations de désenfumage	Marché maximum annuel 30 000 € HT Renouvelable deux fois
DM-20130131	Entretien et maintenance des blocs autonomes d'éclairage de sécurité	Marché maximum annuel 45 000 € HT Renouvelable une fois

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de ces décisions prises par le Maire en fonction de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Finances

4 - 20130101 Décision Modificative n° 1 du Budget Principal de l'exercice 2013

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la **majorité**

Par	26	Pour
Par	6	Contre (M.Besseau-Ph.Devarieux-J.Stevens-M.Saul-Ch.Feugère-J.Michelet)
Par	1	Abstention (D.Locho)

Article 1 : **MODIFIE** le budget 2013 de la commune en investissement et en fonctionnement.

Article 2 : **DIT** que la décision modificative s'équilibre par section.

Article 3 : **ADOPTE** la décision modificative et ses annexes règlementaires pour l'exercice 2013.

Finances

5 - 20130102 Affectation des crédits de dépenses en section d'Investissement 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 33 votants,

Article 1 : **ADOPTE**, en dépenses, les crédits tels que portés au tableau ci-dessous :

Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés	10 000 euros
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	100 000 euros
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	1500 000 euros
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	130 000 euros

Article 2 : **DIT** que les crédits seront repris dans le budget de l'exercice 2014 de la Commune.

Enfance/Education

6 - 20130103 Revalorisation de l'Indemnité Représentative de Logement des Instituteurs (IRL)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 33 votants,

Article 1 : DECIDE de maintenir le taux de revalorisation de l'indemnité représentative de logement (IRL) au taux de l'année 2012 soit 234,00 euros par mois pour l'année 2013.

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Personnel

7 - 20130104 Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 33 votants,

Article 1 : DECIDE de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2014 conformément à l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984

Article 2 : PREND ACTE que les taux de cotisation lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le CIG à compter du 1^{er} janvier 2015.

Personnel

8 - 20130105 Création d'emplois

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 33 votants,

Article 1 : DECIDE la création des emplois suivants

- Assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps incomplet, à raison de 14 heures hebdomadaires
- Infirmier de classe normale à temps complet

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Culture

9 - 20130106 Programme d'aide au développement des Conservatoires, Ecoles de Musique et de Danse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 33 votants,

Article 1 : **SOLLICITE** le Conseil Général des Yvelines pour l'obtention d'une subvention de 11 402 € (onze mille quatre cent deux euros) se répartissant comme suit :

- Aide au fonctionnement de 3 327 € (trois mille trois cent vingt sept euros)
- Aide au projet de 8 075 € (huit mille soixante quinze euros)

et **AUTORISE** le Maire à signer toute convention ainsi que tout document y afférent.

Article 2 : **DIT** que les crédits seront inscrits en recettes au budget de l'exercice en cours de la commune.

Culture

10 - 20130107 Accueil de la Compagnie 'Théâtre du Pavillon'

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 33 votants,

Article 1 : **AUTORISE** le Maire à signer une convention de mise à disposition, pour les répétitions du spectacle « Les 7 jours de Simon Labrosse », de la salle de spectacle et des locaux d'hébergement de la Ferme du Mousseau à la compagnie « **Théâtre du Pavillon** » par la Commune d'Elancourt, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 2 : **DIT** que les crédits sont inscrits en dépense au budget de l'exercice en cours de la commune.

Culture

11 - 20130108 Subvention sur projet aux associations culturelles

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 33 votants,

Article 1 : DECIDE de verser une subvention de :

- 700 € (sept cents euros) à l'association **3A** pour l'organisation du gala de danse de juin 2013 au Prisme,
- 200 € (deux cents euros) à l'association **Le gardon Elancourtois** pour l'organisation de la journée « découverte et initiation à la pratique de la pêche, de la protection de l'environnement et du milieu aquatique »
- 500 € (cinq cents euros) à l'association **Les chœurs de la Pléiade** pour l'organisation de trois concerts en région parisienne en mai 2013,
- 750 € (sept cent cinquante euros) à l'association **Théâtre de Chair** pour deux créations théâtrales tout public utilisant le jeu masqué
- 400 € (quatre cents euros) à l'association **CODATYV** pour la représentation du festival « Carte blanche » qui aura lieu le 23 novembre 2013 à la Ferme du Mousseau
- 500 € (cinq cents euros) à l'association **Vivre à la Clef** pour la préparation de leur spectacle de Noël des enfants qui aura lieu au gymnase de la Clef de Saint-Pierre
- 100 € (**cent euros**) à l'association **RACINES** (Club de généalogie Elancourt Maurepas) pour la préparation de leur exposition qui aura lieu les 5-6 avril 2014 à la Maison de quartier de la Villedieu.

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Culture

12 - 20130109 Spectacle 'Carte Blanche' à la Ferme du Mousseau

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 33 votants,

Article 1 : AUTORISE le Maire à signer une convention d'accueil avec l'association CODATYV pour une représentation du spectacle « **Carte Blanche** » le 23 novembre 2013 dans la salle de spectacle de la Ferme du Mousseau, dont le texte est annexé à la présente délibération.

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits en recettes et en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Culture

13 - 20130110 Spectacle 'La Capture' à la Ferme du Mousseau

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 33 votants,

Article 1 : **AUTORISE** le Maire à signer un contrat de cession du droit d'exploitation, avec la Communauté d'Agglomération de St Quentin en Yvelines et le Théâtre du Sable, pour le spectacle « La Capture », qui aura lieu à la Ferme du Mousseau le 7 décembre 2013. Le texte de cette convention est joint à la présente délibération.

Article 2 : **DIT** que les crédits sont inscrits en recettes et en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Culture

14 - 20130111 Subvention exceptionnelle à la FNACA d'Elancourt

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 32 votants, Monsieur Serge BETMONT ne prenant pas part au vote,

Article 1 : **DECIDE** de verser une subvention exceptionnelle de 1 200 € (mille deux cents euros) à la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie d'Elancourt (FNACA) pour la célébration des 40 ans d'existence de son comité qui s'est déroulée le 21 octobre 2013.

Article 2 : **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Jeunesse/Politique de la Ville

15 - 20130112 Attribution d'une bourse 'Projet Jeune'

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 33 votants,

Article 1 : **DECIDE** d'attribuer une aide financière de 300 € (trois cents euros) à Monsieur Florian DUVAL pour lui permettre de concrétiser son projet humanitaire, prévu du 13 au 23 février 2014 au Maroc, au titre de la Bourse Projet Jeunes du Service Jeunesse d'Elancourt.

Article 2 : **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Jeunesse/Politique de la Ville

16 - 20130113 Subvention sur projet à l'Association 'Locataires en Action'

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 33 votants,

Article 1 : DECIDE d'attribuer une subvention de 1 200 € (mille deux cents euros) à l'Association « Locataires en Action » pour lui permettre de mener à bien son projet « Actions de convivialité ».

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Jeunesse/Politique de la Ville

17 - 20130114 Demande de subvention 'Aide aux Espaces Publics Numériques' auprès du Conseil Général pour la création d'un e-Center

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 33 votants,

Article 1 DECIDE de faire évoluer son Espace Public Numérique actuel (le Point-Cyb du Service Jeunesse de la Ville) en véritable plate-forme d'apprentissage des e-compétences par la création d'un e-Center en acquérant 4 postes publics supplémentaires avec les licences et le mobilier correspondants.

Article 2 : SOLLICITE le Conseil Général pour la participation de la Ville d'Elancourt au dossier de candidature « Aide aux Espaces Publics Numériques » pour un montant en investissement de 11 500 euros (onze mille cinq cents euros) correspondant à 50 % maximum du coût de l'opération et AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande.

Article 3 : DIT que les crédits seront inscrits en recettes au budget de l'exercice en cours de la commune.

Sports

18 - 20130115 Subvention exceptionnelle à l'Association Sportive Elancourt Golf Club

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 33 votants,

Article 1 : DECIDE d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 350 euros (trois cent cinquante euros) à l'Association Sportive Elancourt Golf Club, pour son soutien à l'Ecole Municipale des sports, lors d'un stage durant les vacances de la Toussaint 2013.

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

Social

19 - 20130116 Partenariat entre différentes Associations et le Centre Social Municipal Geneviève De Gaulle Anthonioz

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 33 votants,

Article 1 : AUTORISE le Maire à signer la convention de partenariat et d'objectifs, incluant la mise à disposition de locaux, annexée à la présente délibération, avec les associations suivantes :

Associations	Objet de l'association
Action Jeune	Accompagnement extra scolaire des jeunes (aide aux élèves en difficulté et activités de loisirs).
Amnesty International	Agir hors de toute considération politique, s'opposer par tous moyens appropriés à ce que des prisonniers d'opinion soient détenus sans jugement, s'opposer à l'application et à l'exécution de la peine de mort et à la torture.
AFD 78 Association Française des Diabétiques des Yvelines	Apporter une assistance morale. Diffuser une information sur la recherche médicale, l'évolution des traitements et du matériel auprès des professionnels et du public.
APAJH Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés	L'APAJH est concernée par tous les types de handicaps et leur évolution, quels que soient l'âge de la personne, la nature de son handicap (moteur, mental, sensoriel, poly-handicap). Elle répond à une partie des besoins identifiés, avec ses établissements en externat et en internat et ses services.
APEDYS Association de Parents d'Enfants Dyslexiques	Défendre les intérêts matériels et moraux des familles et plus spécifiquement de venir en aide aux enfants et aux adultes en difficulté d'apprentissage du langage écrit et oral ou apparent.
CYM Centre Yvelines Médiation	Conseils dans tous les domaines du droit et de la vie courante (famille, voisinage, logement, immobilier, consommation). Un professionnel de la médiation aide les personnes à restaurer la communication et à faciliter la recherche d'une solution concertée.

DMF Dyspraxique Mais Fantastique	Rassembler, informer et aider toutes les familles touchées par la dyspraxie. Aider les enfants concernés à mieux grandir, les jeunes adultes à mieux s'insérer dans la vie professionnelle et aider les professionnels de l'enfance et de la santé à mieux comprendre et accompagner les enfants dyspraxiques.
Elansep	Briser l'isolement des personnes atteintes de sclérose en plaques, favoriser les échanges, relayer les informations sur la SEP, sensibiliser sur les difficultés engendrées par cette affection, faire entendre la voix de ces personnes sur la commune.
Enfants Phares	Apporter aux familles, dont un enfant est polyhandicapé, son soutien financier, matériel et humain pour l'organisation de services et activités qui ne relèvent pas directement des missions d'un Centre d'Action Médico-Sociale Précoce, rechercher des mécénats.
LLL Rpa La Leche League Réseau Pour l'Allaitement	Aider la mère à apprendre à allaiter son bébé ; encourager un bon maternage à travers l'allaitement ; promouvoir une meilleure compréhension des valeurs représentées par l'allaitement, le rôle des parents, l'accouchement et autres sujets s'y rapportant.
La Luciole	Mettre à la disposition des enfants de 0 à 3 ans et des adultes qui les accompagnent et qui en ont la responsabilité, un lieu d'accueil, de rencontres, d'échanges, de jeux et de détente.
Les Restaurants du Cœur Relais du Cœur	Aider et apporter sur le territoire des Yvelines une assistance bénévole aux personnes en difficultés, notamment dans le domaine alimentaire, par la distribution de denrées, en effectuant toute action qui contribue à réinsérer les personnes dans la vie sociale et économique, et d'une manière générale, par toute action contre la pauvreté.
Locataires en action	Défendre les droits des locataires, promouvoir la vie des quartiers.
Parole et Vie	Apporter une aide aux personnes précarisées ; mener des activités de loisirs et éducatives.
Secours Catholique	Apporter partout où le besoin s'en fera sentir, tout secours et toute aide directe ou indirecte, morale ou matérielle, quelles que soient les opinions philosophiques ou religieuses des bénéficiaires.
UAMLE Union des Assistantes Maternelles Libres d'Elancourt	Favoriser l'évolution des rapports humains entre les assistantes maternelles libres par des animations, formations et échanges, favoriser l'éveil, l'éducation et les loisirs des enfants, travailler en partenariat avec la PMI.

Article 2 : DIT que les crédits seront inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune

Social

20 - 20130117 Partenariat entre l'Association Alpha Plus et le Centre Social Municipal Geneviève De Gaulle Anthoiz

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 32 votants, Madame Colette PIGEAT ne prenant pas part au vote,

Article 1 : AUTORISE le Maire à signer la convention de partenariat et d'objectifs, incluant la mise à disposition de locaux, annexée à la présente délibération, avec l'association suivante :

Association	Objet de l'association
Alpha Plus	Aide aux adultes en difficulté et aide à l'intégration en matière d'alphabétisation, d'illétrisme, d'apprentissage et de maîtrise du français.

Article 2 : DIT que les crédits seront inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune

Urbanisme

21 - 20130118 Acquisition du lot de copropriété n°23 de l'immeuble 'Le Capitole'

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, par 33 votants,

Article 1 : APPROUVE l'acquisition à l'euro symbolique du lot de copropriété n° 23 de l'ensemble immobilier dénommé « Le Capitole », cadastré section AN n° 33.

Article 2 : AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'acte d'acquisition et toutes les pièces afférentes.

Article 3 : L'ampliation de cette délibération sera transmise à Monsieur le Préfet des Yvelines et au Président de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines.

Urbanisme

22 - 20130119 Cession des locaux communaux, place Mendès France

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 33 votants,

Article 1 : **ACCEPTE** la cession des locaux situés 1 Place Mendès France à ELANCOURT, constitués par le local comprenant un rez-de-chaussée et un étage formant le lot n° 5, un sous-sol désigné sous le lot n° 10 et la jouissance exclusive et perpétuelle d'un passage à détacher du lot n° 13 au profit de l'Association Diocésaine de Versailles pour un montant de 290 000,00 € (Deux cent quatre vingt dix mille euros).

Article 2 : **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette vente (promesse de vente et acte de vente) et tous modificatifs au règlement de copropriété nécessaire pour finaliser cette opération.

Article 3 : **ABROGE** la délibération n° 20110170 du 13 janvier 2012, dont les références des lots ne sont plus exactes.

Article 4 : **DIT** que les crédits seront inscrits en recettes au budget de l'exercice en cours de la Commune.

Urbanisme

23 - 20130120 Extension du cimetière de la Vallée de Favière-Demande d'ouverture de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et de l'enquête parcellaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 33 votants,

Article 1 : **PERSISTE** à acquérir la parcelle cadastrée section BD N°175 nécessaire à l'extension du cimetière de la vallée de Favière

Article 2 : **PRECISE** que ladite acquisition se fera, au besoin, par la voie de l'expropriation et **SOLLICITE** à cet effet de Monsieur le Préfet des Yvelines l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et d'une enquête parcellaire conjointe

Article 3 : **DEMANDE** au Maire de procéder à tout acte et de produire toute pièce nécessaire à la procédure visée à l'article 2 de la présente délibération

Services Techniques

24 - 20130121 Projet de 'zone libellule'.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'**unanimité**, par 31 votants,

- Article 1 :** **DONNE** un accord de principe pour la réalisation d'une zone « LIBELLULE » sur le territoire communal, sous réserve que toutes les conclusions d'études soient favorables, qu'elles intègrent les aspects de faisabilité tant écologiques, techniques, financières, que celles de gestion et encore de maintenance et qu'il soit trouvé des solutions durables pour le fonctionnement du site, quel qu'en soit le devenir.
- Article 2 :** **DEMANDE** à la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (CASQY) d'examiner et de proposer le montage juridique qui se substituerait au fonctionnement en cours, qu'il soit expérimental ou postérieur à cette phase, dans l'hypothèse ou elle envisagerait son retrait à terme : en effet, la spécificité, l'enjeu et l'envergure du projet sont tels que la collectivité ne peut, à terme, prendre en charge ces installations.
- Article 3 :** **DEMANDE** à la CASQY et à ses partenaires, de mesurer précisément l'impact environnemental et les risques possibles engendrés par cet aménagement, vis-à-vis de la proximité du tissu d'habitat pavillonnaire environnant, existant et à créer à moyen terme.
- Article 4 :** **DEMANDE** à la CASQY, dans l'hypothèse d'une réponse d'expertise favorable, de coordonner la réalisation de ce projet avec la construction du quartier des Réaux et en l'occurrence, d'en prévoir la mise en œuvre avant la réalisation des tranches de la ZAC, au contact de cette future station.
- Article 5 :** **DEMANDE** à Monsieur le Maire d'engager la réflexion d'élaboration d'un projet pédagogique et d'ouverture du site au public, en accompagnement de ce futur aménagement sur le territoire communal, en s'appuyant sur les thèmes soulevés par l'objectif de renforcement de la biodiversité associé à l'objet de cette station de phyto-épuration.
- Article 6 :** **DEMANDE** à la CASQY et à ses partenaires de revenir présenter à la Ville d'Elancourt le programme, le calendrier prévisionnel et le montage financier de l'opération, de sorte que la Ville puisse coordonner son projet municipal avec le projet de « zone libellule ».
- Article 7 :** **DIT** que ce projet de « zone libellule » n'entraîne aucune incidence sur le budget de l'exercice en cours de la commune.

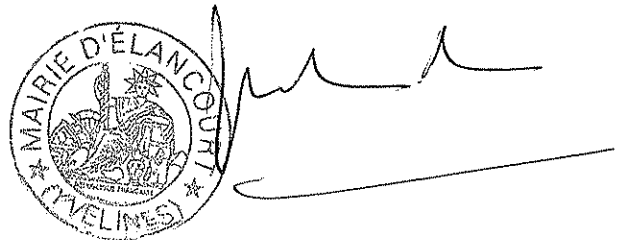
Service Environnement

25 - 20130122 Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés : Exercice 2012

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Article 1** : **PREND ACTE** des informations contenues dans le rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés, présenté en Commission Cadre de Vie et Développement durable du 30 octobre 2013.
- Article 2** : **DIT** que ledit rapport et celui du SIDOMPE sont à la disposition du public, pour information, au bureau du service Environnement – Services Technique/Urbanisme 34 Route de Trappes à Elancourt
- Article 3** : **DIT** que le rapport communal sera consultable sur le site Internet de la Ville aux rubriques «Cadre de Vie et Citoyenneté» – «Environnement» – «Collecte des déchets ».

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 55.

The image shows the official seal of the Municipality of Elancourt, which is circular and contains the text 'MAIRIE D'ELANCOURT' and '77140 ELANCOURT (SEVRES)'. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink.

Jean-Michel FOURGOUS
Maire d'Elancourt